



une étude :
4 axes
 complémentaires
 de recherche

AXE 1 : Caractérisation de l'utilisation et de l'exposition aux produits phytosanitaires, à court et long terme.



AXE 2 : Impacts sur la santé de la faune sauvage → espèces sentinelles.



AXE 3 : Impacts sur la biodiversité et les fonctions agro-éco-systémiques.



AXE 4 : Impacts sur la santé humaine : c'est ce pourquoi nous vous sollicitons.



→ Pour identifier les synergies entre santé de la faune, fonctionnement des agrosystèmes et santé humaine ;
 → Analyser comment les pratiques viticoles et la structure des paysages modulent ces relations.

CONTACT

Pour tout renseignement complémentaire, manifester votre intérêt ou signaler votre opposition :

vitisafe@u-bordeaux.fr

Téléphone :

- Mathilde Bureau } 05 57 57 14 30
- Christophe Exare } 05 57 57 14 30
- Yanis Meyer } 05 57 57 45 11
- Antoine Bodin } 05 57 57 45 11

Adresse postale :

Étude VITISAFE - Équipe EPICENE
 Bordeaux Population Health
 Université de Bordeaux, Case 11
 146 rue Léo Saignat
 33076 Bordeaux cedex

Une étude financée par



Impacts des pratiques **Viticoles** sur la **Santé** humaine, la biodiversité et le **Fonctionnement** des **Ecosystèmes**



©INRAE – Andrea Cairone

Une étude menée par





AXE 4 Impacts sur la Santé Humaine

OBJECTIF

Évaluer l'impact de l'exposition aux pesticides sur la santé à court terme, à deux temps différents (en période de traitement et de repos) puis à long terme.

COMMENT ?

Un questionnaire pour évaluer l'exposition, et 2 visites avec questionnaires de santé et mesure du souffle (spirométrie), ainsi qu'une prise de sang.

AVEC QUI ?

Tout travailleur de 18 ans ou plus exerçant des tâches viticoles, sur le territoire du site atelier Bacchus (régions viticoles de l'Entre-deux-mers et du Libournais).
Ne peuvent pas participer les personnes souffrant d'une maladie aiguë ou chronique sévère.

INTÉRÊTS

- L'amélioration des connaissances sur les effets de l'exposition aux pesticides sur la santé des viticulteurs.
- La promotion de stratégies de prévention de la santé au travail.
- Une amélioration des politiques de santé publique en milieu agricole.

DÉROULEMENT DE L'ÉTUDE

① Sauf opposition de votre part, **nous vous contacterons par téléphone**, dans une dizaine jours.



Pour répondre à vos questions, savoir si vous êtes intéressé-e, si vous êtes éligible, et fixer une date pour la première visite.

② Si vous êtes intéressé-e, vous recevrez par courrier la note d'information complète et le questionnaire.
Vous pouvez changer d'avis à tout moment.



*Prenez le temps de lire la note d'information, et comptez **une heure** pour remplir le questionnaire d'exposition.*

③ Un enquêteur se rendra à votre domicile ou sur votre lieu de travail pour la première visite.



*La première visite dure **environ 2 heures**.
La première étape sera le recueil de votre consentement après réponse à vos questions.
L'enquêteur va relire ensuite avec vous le questionnaire d'exposition, puis vous fera passer un questionnaire de santé, des tests cognitifs et une mesure du souffle.
Un-e infirmier-e vous fera une prise de sang (2 tubes).*

④ 4 à 6 mois plus tard, nous conviendrons d'une seconde visite.



*La seconde visite sera plus courte, **environ 1h**, sans prise de sang ni tests cognitifs.*

INVESTISSEMENT de votre part

- Remplissage du questionnaire d'exposition (1h),
- 1^{ère} visite : entretien, prise de sang, et test respiratoire (2h) sur votre lieu de travail ou à domicile,
- 2^{nde} visite 4 à 6 mois plus tard : entretien et test respiratoire (1h).

DEVENIR DES DONNÉES

Si vous le souhaitez, nous pouvons vous communiquer les résultats de vos tests. Toutes les données de santé collectées seront ensuite traitées et stockées de façon anonyme.
Les données de contacts seront stockées séparément, conformément à la réglementation.